

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^e,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	80
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez MM. NAVAS-LAFFITE et C^e,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Mai 1873.

Chronique générale.

On lit dans le *Journal de Paris* :

Nous apprenons à la fois, de plusieurs cabinets, que nos agents diplomatiques ont donné communication aux cabinets étrangers d'une dépêche-circulaire rédigée en vue d'atténuer l'effet regrettable produit par les élections du 27 avril.

**

On assure que, d'ici à peu de jours, il doit se tenir une réunion de libre-échangistes et de protectionnistes, dans le but de s'entendre sur la rédaction d'un rapport relatif à la situation du commerce et de l'industrie, qui s'aggrave de jour en jour. Ce rapport serait remis à M. Thiers par deux délégués, l'un représentant le libre-échange, l'autre la protection. On signale M. Pouyer-Quertier comme étant à la tête de cette démonstration.

**

On lit dans la *Liberté* :

Les bruits de modifications ministérielles persistent. Rien n'indique cependant que le cabinet puisse être modifié avant la reprise des travaux parlementaires.

MM. Dufaure et de Goulard insistent toujours pour que le Gouvernement se sépare énergiquement du parti radical; ils ont pour adhérents MM. de Cisse, de Fourtou et Pothuau.

MM. Léon Say, Jules Simon et de Rémusat forment un groupe à part inclinant vers la gauche extrême.

**

M. Grévy qui, dit-on, en est aux regrets d'avoir mêlé son nom au lamentable *fiasco* de la candidature Rémusat, refuse, paraît-il,

absolument d'entrer dans aucune combinaison ministérielle.

**

M. Emile de Girardin ne quitte pas l'Elysée; il est devenu le principal conseiller de M. Thiers.

On rappelle à cette occasion que tous les gouvernements ont succombé quand M. Emile de Girardin, un des esprits les plus brouillons et les plus faux de notre époque, est devenu leur conseiller.

**

Voici comment répond le *Moniteur* aux naïfs qui s'imaginent que, pour tout sauver, il doit suffire de proclamer la République :

« Pour s'engager dans une entreprise aussi précaire, les conservateurs voudraient au moins avoir la certitude qu'ils rendent en le faisant un service au pays, qu'ils assurent le maintien de l'ordre.

» L'histoire de nos révolutions et le langage de la presse radicale ne peuvent pas leur laisser cette illusion. En quoi la proclamation de la République par l'Assemblée constituante de 1848 garantit-elle la tranquillité du pays et la sécurité de l'Assemblée elle-même ?

» Les représentants qui vingt fois avaient acclamé la République virent, dix jours après cette triomphante cérémonie, la multitude se ruer dans la salle de leurs séances, les jeter eux-mêmes à la porte et déclarer l'Assemblée dissoute.

» Cette aimable multitude voulait se donner l'amusement de proclamer quelque chose, et comme les représentants avaient proclamé la République, elle proclama la dissolution: il paraît que les deux mots s'appellent irrésistiblement et que quand on a la République, la dissolution n'est jamais loin.

» Qui doute que si, comme le voulait M. Thiers, l'Assemblée actuelle était revenue à Paris, et si elle avait maintenu la garde nationale, elle aurait, proclamé-elle cent fois la République, à livrer pour sa conservation

le même combat acharné que la Constituante, qui, elle, l'avait proclamée tant qu'on l'avait voulu, livra en juin 1848. Et que fait la proclamation de la République à l'esprit de désordre et d'anarchie ?

» Quelle pauvre illusion de croire que l'on désarmerait ainsi un seul factieux, qu'on ramènerait ainsi au sentiment de l'ordre un seul révolutionnaire ! On diviserait les conservateurs; on les affaiblirait, on jetterait jusqu'à un certain point le trouble et le désarroi dans le parti de l'ordre: voilà tout, absolument tout ce qu'on obtiendrait.

» Quant aux conquêtes que l'on pourrait faire dans le parti républicain, l'élection de M. Barodet nous indique suffisamment à quoi elles se réduiraient. »

**

Le *Times* publie le relevé des tableaux du *Clearing-House* de Londres, c'est-à-dire de la maison où l'on compulse toutes les affaires. Sait-on pour combien le commerce, l'industrie et la finance de la Grande-Bretagne ont fait d'affaires pendant l'année, du 1^{er} mai 1872 au 30 avril 1873 ? pour la somme fantastique de cent cinquante milliards de francs ! Ce chiffre est de quinze milliards supérieur à celui de l'année 1871-1872 !

Nous livrons ces chiffres statistiques aux méditations de nos hommes politiques. Puissent-ils en tirer la seule conclusion pratique et logique qui se dégage de cet enseignement. Si la France, au lieu d'être en proie aux folies démagogiques qui l'épuisent, se mettait résolument au travail, elle pourrait en peu d'années réparer les désastres du passé, préparer l'avenir, et redevenir enfin la grande nation d'autrefois.

**

La démission de M. Lignier, député de l'Aube, est confirmée par les journaux de Troyes. Ce sont des raisons de santé qui ont motivé cette résolution.

Après les élections de dimanche prochain, il restera encore cinq sièges vacants à l'Assemblée : ceux de MM. Dorian (Loire), comte d'Auberjon (Haute-Garonne), Moulin (Puy-

de-Dôme), Rollin (Guadeloupe) et Lignier (Aube).

**

On nous donne un détail curieux : c'est le nombre exact des affiches qui ont décoré les murs pendant la période électorale, et celui des circulaires qui ont été distribuées pendant le même temps :

Pour M. de Rémusat, il a employé neuf genres d'affiches; elles ont été au nombre de 92,000. Les placards ont été au nombre de 100,600, les circulaires au nombre de 350,000, et les bulletins de vote ont atteint le chiffre de 4 millions.

Les comités qui ont soutenu M. de Rémusat ont employé 128,700 affiches, 268 mille 700 circulaires. La déclaration de M. Grévy a été tirée à 30,000; celle de M. Cernuschi à 30,000; celle de M. Franck à 49,400. Enfin la lettre de M. Laboulaye a été affichée à 4,500 exemplaires, et distribuée à 20,000 exemplaires.

Pour M. Stoffel, il a été posé 178,000 affiches, 60,000 placards; 500,000 circulaires ont été envoyées; enfin, les bulletins de votes ont atteint le chiffre de 5 millions.

Pour M. Barodet, on a pu lire 93,000 affiches rouges de grand ou moyen format. 180,000 placards ont été posés, 500,000 circulaires ont été distribuées. Le nombre de ses bulletins n'a atteint qu'un million et demi.

M. Marcus Allart a fait tirer 7,000 affiches dont 5,000 tricolores et 2,000 placards. Il lui a donc fallu à peu près 9 affiches pour obtenir un vote, puisqu'il en a obtenu 792.

N'oublions pas dans notre nomenclature des candidats, un certain M. Roux, âgé de 84 ans, artiste peintre, graveur et mécanicien. Ce candidat ignoré a fait tirer 100 affiches, sur lesquelles on aurait pu lire, après l'âge, les noms et qualités du postulant, les mentions suivantes : Sa vue faiblit de jour en jour; il a été garde national pendant 50 ans sans une punition, et est l'auteur du grand tableau de l'Hôtel-de-Ville exposé en 1847. Nous croyons avoir

30

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE CONVERSION

PAR LE COMTE

DE RAOUSSET-BOULBON.

XVI.

L'ATTENTE.

(Suite.)

Dix années perdues ! Avec ces loisirs que Dieu m'avait faits, tant de choses m'étaient possibles ! toutes les voies m'étaient ouvertes.

Soldat ! depuis dix ans j'aurais contribué à l'édifice chrétien qui s'élève en Afrique sous le drapeau de mon pays; devant moi s'ouvrirait un avenir peut-être glorieux !

Magistrat, j'aurais été la barrière opposée aux flots envahisseurs du crime qui montent dans nos sociétés mourantes.

Savant, j'aurais apporté le concours de mes méditations aux progrès de l'industrie.

Voyageur, je pouvais écrire une page nouvelle au grand livre de l'histoire des peuples.

Artiste, peut-être eussé-je fait passer aux générations un nom de plus écrit sur la toile ou gravé sur le marbre, un de ces noms qui sont pour l'humanité un perpétuel encouragement à monter vers le bien et vers le beau.

Dix années de perdues ! les années de jeunesse, de puissance et de volonté ! Ah ! j'ose l'avouer, je me prenais en mépris quand ma conscience déroulait ainsi le tableau de ma vie passée; je m'humiliais dans ma honte, et, parfois, je me sentais accablé d'un amer découragement. Mais alors je pensais à mes résolutions nouvelles, à Claire, ange gardien qui veillerait désormais sur moi; mon front se relevait, et, les yeux tendus vers le ciel, je me sentais animé d'un courage invincible.

Dans les dispositions d'esprit que je viens de te dépeindre, nul pays au monde ne me convenait mieux que la Suisse; mais tu la

connais, et, pour ceux qui l'ont vue, mon sentiment n'a pas besoin d'être expliqué.

Dans mes idées, rien qui ne tendit à s'élever; dégagé des préoccupations d'une existence brutale, je laissais ma pensée monter librement vers d'autres sphères. Je me sentais en harmonie avec les forêts et l'immensité des montagnes.

Les lacs tranquilles, les bois qui les entourent, les rochers sombres qui s'y baignent, les mousses des vallées, éternelles comme les neiges; les ruisseaux qui la parcouraient, les cascades au gémissement sans fin que le même écho redit depuis la création; les hameaux tranquilles, les chapelles çà et là semées, les troupeaux silencieux, les montagnards à l'allure si calme, les jeunes filles aux traits si doux, la nature et l'homme se pénétrant dans la paix: voilà, mon ami, le spectacle au milieu duquel je vivais; mon âme s'y reposait, et les douces rêveries de mon cœur y rencontraient un aliment.

A Neuchâtel, j'avais laissé mes inutiles bagages, et, vêtu d'une blouse, un sac de

soldat sur les épaules, le bâton du marcheur dans la main, j'étais parti solitairement. Je voyageais à pied, presque toujours sans demander ma route.

Le hasard, l'inspiration et l'attrait du paysage me guidaient à travers les chemins, quelquefois loin des sentiers battus. Que m'importaient Zurich, Berne ou Genève ? un monument vers le sud ou un lac vers le nord ? Que me faisait la Suisse elle-même ? Je n'étais pas venu pour voir, mais pour attendre et pour rêver.

Mes distractions d'autrefois ne m'inspiraient que dégoût. Aussi je fuyais les grandes villes avec autant de soin que d'autres en mettent à les rechercher. Je traversai sans m'arrêter Neuchâtel, Fribourg et Berne, et j'arrivai dans l'Oberland, conduit par l'attrait de ses montagnes, qui, depuis le Jura, dominant les horizons de l'est. La nature, dans cette partie de la Suisse, est remplie d'une grandeur si calme, que je m'y sentis arrêté. Je suis resté là trois semaines, face à face avec l'immensité que je peuplais de mon amour.

vu une fois le nom de M. Roux sur les listes de dépouillement.

A côté des affiches, des circulaires, des déclarations électorales, on a vu encore la déclaration de M. Amigues, tirées à 40,000.

Enfin, la période électorale a fait éclore diverses publications : *Barodet ou Rémusat*, tiré à 5,000 ; *Rémusat, sa vie et ses œuvres*, à 20,000 ; et la brochure de M. Paul Lecomte, à 5,000.

CHRONIQUE ÉLECTORALE.

L'attention des radicaux se concentre actuellement sur les élections qui vont avoir lieu dans le département du Rhône.

Voici le texte du mandat impératif imposé aux citoyens Ranc et Guyot, par le Comité central des républicains du département du Rhône, siégeant rue Grôlée, 57 :

« Le comité central électoral des républicains du département du Rhône, constitué rue Grôlée, 57, en vertu des élections du 4 mai 1873, et agissant en vue des délégations qui lui ont été données par les groupes électoraux des villes et campagnes du département,

» Présente, pour être accepté et signé, sans restriction, le mandat suivant aux candidats choisis pour remplir les fonctions de représentants du peuple :

« Article unique. — Le candidat s'engage » à réclamer la dissolution immédiate de » l'Assemblée nationale, jusqu'à ce que satisfaction lui ait été donnée ; il aura en » outre le devoir de repousser énergiquement toutes mesures portant atteinte aux » droits de la nation. »

Ont accepté le présent mandat : A. Ranc, conseiller municipal de Paris ; D^r Guyot, de Saint-Georges-de-Reneins.

Les journaux de l'Internationale font chorus avec les radicaux pour célébrer le triomphe Barodet, qui représente à leurs yeux « une revendication communaliste et l'adhésion au drapeau rouge. »

« Les imbéciles de Versailles, s'écrie l'un de ces organes, veulent mutiler le suffrage universel ; mais ils comptent sans la révolution, qui les attend de pied ferme ; il faut même espérer qu'avant d'avoir accompli leurs sinistres projets, la grande justicière les aura châtiés.

» Quant à *Foutriquet*, il est de plus en plus dématé comme nos *gaucheurs* ; il ne sait où aller et comment s'y prendre ; pauvres myopes, tristes ambitieux, êtes-vous bien payés de vos lâchetés et de vos trahisons ?

» En somme, les affaires de la Révolution vont bien. »

Les députés de la Seine qui ont adhéré à la candidature Rémusat reçoivent aussi leur part de horions :

Les habitudes corrompues de ce qu'on appelle ailleurs la civilisation ne sont point encore arrivées dans ce beau pays. Le flot de voyageurs, qui passe pendant trois mois de l'année, suit invariablement la même route, mais il n'a point pénétré dans l'intérieur même des montagnes : il les tourne ou les franchit. Il est certaines vallées que le voyageur ne visite pas. Au pied des roches qui les forment, le monde semble finir. C'est là que j'aimais à vivre, au milieu de populations aux formes antiques, qu'un jour à peine semble séparer du siècle de Guillaume Tell.

Dans un petit village de la vallée de Hasli, j'ai rencontré un jeune pasteur que je suis revenu voir souvent. Quel mépris cet homme m'a donné pour le bonheur de convention que poursuit le vulgaire ! Je voudrais te peindre ce grand esprit à qui rien ne manque pour acquérir la célébrité, et qui passera sans l'avoir même désirée. Tu sais que le canton de Berne est protestant ; la vallée de Hasli fait partie de ce canton.

Jacques Muller, c'est le nom du jeune pasteur, est né dans cette vallée, dans le vil-

« Ces misérables, dit l'*Internationale*, de Bruxelles, achèvent de se salir et continuent la trahison si bien commencée et suivie depuis les événements de la Commune. Ils ont l'audace, ces fourbes, de déclarer Rémusat l'homme de la République, lui qui vota avec son compère Thiers les lois de septembre et applaudit aux massacres de la rue Transnoain. C'est ainsi que messieurs les républicains du 4 septembre entendent soutenir et défendre la révolution.

» Pleins de haine et de rancune, ces *sal-timbanques politiques* font de la restriction mentale à la façon des bons pères jésuites ! »

Comme ces gens-là s'apprécient bien entre eux !

LETTRE PASTORALE

DE

M^r L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

M^r l'archevêque de Paris vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale sur les devoirs des riches et des pauvres.

Ne pouvant la reproduire en entier, nous allons en citer les principaux passages.

M^r l'archevêque commence par rappeler la cause première du mal, le péché originel, sans lequel rien ne s'explique et qui seul explique tout.

L'homme est en lutte continuelle avec la nature. Dans cette lutte, il y a nécessairement des vaincus, des malheureux, des inhabiles. De là l'inégalité des conditions.

« L'inégalité des conditions est venue de la nécessité pour chacun de demander au travail ses moyens d'existence. Les fils d'Adam, engagés dans une lutte sans trêve avec les résistances du monde extérieur, n'ont reçu en partage ni la même force, ni la même vertu, ni les mêmes aptitudes. De là dans la société une source perpétuelle de jalousie et de haine ; de là, chez les puissants, la tentation d'abuser de la dépendance des faibles, et chez les faibles, la disposition à faire de leurs souffrances un grief contre les heureux. »

L'archevêque réfute et repousse les théories qui provoquent contre les riches les convoitises de la misère.

« Le riche n'est débiteur qu'envers Dieu, et si le pauvre vient réclamer comme une dette le secours dont il a besoin, sa revendication n'a rien de légitime. Le seul véritable créancier qui a droit contre le riche, c'est Dieu. Dieu lui a tout donné en l'établissant l'économiste et le dispensateur des bienfaits de sa providence. »

S'adressant aux pauvres, — ces déshérités de la terre qu'on peut appeler les favoris du ciel, monseigneur leur dit que l'Église leur doit la vérité :

« La vérité, c'est le bien que le monde n'a jamais su donner aux pauvres. Il leur dis-

tribue de l'argent avec éclat et ostentation ; souvent il leur refuse les droits réels qui leur appartiennent devant Dieu, et d'autres fois il leur prête des droits imaginaires qu'ils n'ont pas, pour les pousser à la révolte. Ce que l'on aperçoit le plus clairement dans ces bruyants témoignages d'intérêt, c'est l'égoïsme exploitant à son profit la triste condition du pauvre peuple.

» Il est une autre vérité bien propre à consoler le pauvre, c'est que la richesse n'a guère la puissance de faire des heureux. Le bonheur est quelque chose d'intime, il est senti au fond de l'âme et ne peut dépendre que de l'ordre moral, auquel il appartient. Tout ce qui est au dehors et vient du dehors n'en saurait offrir que le simulacre et une vaine apparence. Sans doute la privation des biens terrestres soumet à des souffrances ; mais il s'en faut que la possession des biens soit par elle-même une source de félicité. »

On ne lira pas sans émotion le dernier paragraphe de la lettre pastorale. L'archevêque y parle des pauvres avec le cœur d'un père, avec les lumières d'une haute intelligence éclairée par le flambeau de la religion :

« Dieu nous est témoin, dit-il, que nous souffrons cruellement de leurs souffrances, et que, lorsque nous mangeons notre pain quotidien, nous le trouvons amer, en pensant qu'il y a dans notre famille spirituelle des pauvres qui manquent des choses les plus nécessaires. Nous dilatons notre cœur et nous voudrions multiplier nos ressources pour soulager toutes les misères. Dans notre impuissance, nous plaidons sans cesse leur cause et nous tendons la main en leur faveur. Mais notre plus vive peine est de penser qu'un grand nombre parmi eux ne sont plus les pauvres de Jésus-Christ. Ce n'est pas Jésus-Christ qui les rejette, il les appelle au contraire et les attend ; ce sont eux qui ont rejeté Jésus-Christ et ses consolantes doctrines.

» Ils ont prêté l'oreille à d'orgueilleux sophistes, avides de popularité ; ils ont livré leur confiance à de faux et ambitieux amis ; ils ont cru à des promesses mensongères, qui leur montraient, dans un mirage trompeur, une félicité impossible. Ils ont accusé de leurs maux les hommes, les institutions, les lois et jusqu'à l'Église elle-même, qui n'a jamais touché à leurs plaies que pour les panser et les guérir.

» Le bien-être de leurs frères a été regardé par eux comme la cause de leur misère et un attentat contre leurs droits. Ils n'ont pas compris que la ruine de quelques riches n'enrichirait pas des milliers de pauvres, mais n'aurait d'autre résultat que de supprimer le travail qui les fait vivre. Si on ne les eût arrêtés dans l'œuvre de destruction, ils eussent anéanti ce fonds commun, ce capital social où tous puisent la vie, semblables à ces enfants des forêts qui coupent l'arbre par le pied, pour manger sans peine le fruit qu'il porte sur ses hautes branches, et qui, passant à la prochaine saison, au lieu de fruits nouveaux, ne retrouvent plus

» L'Europe, de nos jours, Rome, la Grèce, l'Égypte, l'Inde, la Chine et les peuples disparus après des siècles de splendeur, ont-ils demandé leurs lois constitutives à des assemblées délibérantes ? Non ; un homme, un législateur, un prophète, un Messie, s'est toujours rencontré qui leur a dit : « Voici la loi ! » Et les peuples ont cru, et ils ont vécu comme peuples, parce qu'ils croyaient.

» Toute la civilisation européenne repose sur une loi qui lui a été donnée par un Messie. Hors de cette loi, la discussion des assemblées ne peut rien, elle n'enfantera que la confusion et ne produira que la mort sociale. L'Évangile seul peut sauver ce qu'il a fondé. Conservateurs et socialistes discutent avec des journaux et l'argument du canon.

» Entre eux, comme dans toute contestation, un arbitre seul peut décider à qui appartient le droit ; l'arbitre, c'est le Messie de Dieu, la parole qu'il a laissée, l'Évangile, loi absolue chez les chrétiens. Conservateurs et socialistes, reconnaissez de bonne foi l'arbitre dont nul n'a le droit d'appeler, et aussitôt la paix régnera. »

(La suite au prochain numéro.)

En serais-je meilleur ou plus heureux ? Je lis ma Bible, et je ne puis lire de plus parfait, car c'est Dieu qui parle. Qu'irais-je chercher dans Homère, Virgile, Goethe, Milton, le Dante ou Racine ? La poésie ? mais ouvrez les yeux et voyez devant vous : ces montagnes, ces forêts, ces vallées, ces torrents, ce ciel, ces orages, sont la poésie de Dieu.

» Ah ! que l'orgueil humain me semble misérable en présence de ces deux merveilles, la Bible et le monde ! Non, je ne jeterai pas un volume de plus dans le cercle sans issue de la discussion. Que pourrais-je écrire pour faire quelque bien ? Un livre de morale ? Voici le livre des livres, l'Évangile ! Toute morale est là. Le plus grand bien qu'on puisse faire ici-bas, c'est d'enseigner à lire ce livre.

» J'admire, me disait-il, les hommes qui gouvernent l'Europe, et qui, chacun, apportent un système différent pour raffermir la société croulante.

» Que peut-il sortir de leurs discussions ? le chaos ! Jamais une loi sociale n'est venue de la discussion, jamais !

» L'Europe, de nos jours, Rome, la Grèce, l'Égypte, l'Inde, la Chine et les peuples disparus après des siècles de splendeur, ont-ils demandé leurs lois constitutives à des assemblées délibérantes ? Non ; un homme, un législateur, un prophète, un Messie, s'est toujours rencontré qui leur a dit : « Voici la loi ! » Et les peuples ont cru, et ils ont vécu comme peuples, parce qu'ils croyaient.

» Toute la civilisation européenne repose sur une loi qui lui a été donnée par un Messie. Hors de cette loi, la discussion des assemblées ne peut rien, elle n'enfantera que la confusion et ne produira que la mort sociale. L'Évangile seul peut sauver ce qu'il a fondé. Conservateurs et socialistes discutent avec des journaux et l'argument du canon.

» Entre eux, comme dans toute contestation, un arbitre seul peut décider à qui appartient le droit ; l'arbitre, c'est le Messie de Dieu, la parole qu'il a laissée, l'Évangile, loi absolue chez les chrétiens. Conservateurs et socialistes, reconnaissez de bonne foi l'arbitre dont nul n'a le droit d'appeler, et aussitôt la paix régnera. »

qu'un tronc mort et desséché. Et parce que les pauvres ont subi le joug de ces fausses doctrines, la haine a pris dans leur cœur la place de l'amour, leurs efforts impuissants se sont perdus dans un sombre désespoir, et leurs âmes ulcérées n'ont plus gardé que des désirs de vengeance. »

Il ne faut pas désespérer d'une nation à laquelle on adresse un si noble langage. Espérons que le peuple français saura l'entendre et que Dieu mettra un terme au règne des faux prophètes.

Nouvelles extérieures.

SUISSE.

L'Agence Havas publie la dépêche suivante :

« Par arrêté du 5 mai, le séjour dans les cantons du sud et de l'ouest de la Suisse a été interdit à la duchesse de Madrid et à tout agent ou représentant de don Carlos. »

Nous sommes curieux de connaître les considérants de l'arrêté dont parle l'Agence Havas. Pour aujourd'hui, contentons-nous de remarquer que les tyranneaux qui expulsent de Genève la duchesse de Madrid, y laissent les communards s'épanouir en toute liberté. C'est logique, du reste. Les soldats de don Carlos combattant les communaux en Espagne, il était naturel que le gouvernement suisse sacrifiât la duchesse de Madrid aux communaux de Genève. Nonobstant, il reste bien entendu que, pour M. de Girardin et pour tant d'autres, la Suisse est plus que jamais le pays de la vraie liberté.

ITALIE.

On lit dans l'*Osservatore romano* du 3 :

Parmi les bruits qui courent sur la crise ministérielle, voici les plus accrédités : La couronne aurait fait aux ministres de vives instances, les priant de rester, consentant même, au besoin, à la dissolution de la Chambre. Dans ce cas, la crise serait partielle et Sella occuperait le poste de premier ministre. Cette résolution serait facilitée par la circonstance que l'on éprouve une sérieuse difficulté à trouver des personnes disposées à accepter la succession du cabinet.

On dit que le ministère s'est retiré afin de n'avoir pas à discuter la loi sur les corporations religieuses et afin de neutraliser tous les contrastes qui viendraient de la part de la gauche. La question financière donne lieu à de grandes inquiétudes. Il arrive de la province des députés jaloux de se lancer dans les hasards et les intrigues de la crise.

ESPAGNE.

Madrid, 5 mai, soir.

Beaucoup de conservateurs et de radicaux se présentent comme candidats à Madrid et dans les provinces, contrairement à ce que l'on croyait d'abord. Cette détermi-

nation des conservateurs et radicaux a été motivée par le manifeste du gouvernement promettant la liberté complète des élections.

On mande de Lisbonne :

« On signale l'arrivée ici de beaucoup de personnages politiques espagnols appartenant aux divers partis : radicaux, conservateurs et monarchistes, entre autres MM. Figuerola, Sardeal et Gandera. Plusieurs sont allés à Elva rendre visite à M. Zorilla. »

Ainsi l'émigration continue avec un empressement qui croît tous les jours : signe incontestable du calme et de la sécurité inspirés par le nouveau régime inauguré à Madrid.

Si la tranquillité n'est pas rétablie, si la peur domine toujours les esprits, en revanche M. Figueras a repris possession de la présidence, et se complait à en savourer les jouissances honorifiques. La *Gaceta* nous fait un long récit de la réception solennelle qu'il a faite au général Sickles, ministre des États-Unis ; ce dernier venait communiquer officiellement les résolutions du Congrès américain félicitant l'Espagne d'avoir donné au gouvernement la forme républicaine et aboli l'esclavage à Porto-Rico.

Une dépêche adressée au *Figaro* annonce que la colonne de Tejada, après avoir fait quelques pertes, a dû abandonner Oyarzun et se réfugier à Irun.

Elio serait rentré en Navarre, d'après une dépêche Havas, qui confirme la nouvelle du *Figaro*.

De nouveaux fugitifs, MM. Etchegaray, Martos et Caballero de Rodas sont arrivés à Bayonne.

L'agence officieuse, docile aux informateurs fantaisistes qui lui avaient fait annoncer l'entrée en France de Don Alphonse, persiste à nous signaler de nouvelles défaites des carlistes en Catalogne.

Quico, Tristany, Muret seraient en fuite, leurs soldats dispersés, Saballs perdu, Don Alphonse aux abois, tous, d'ailleurs, fort divisés entre eux.

Inutile de répéter que ces bruits sont faux et calomnieux.

On lit dans une dépêche de Perpignan :

« Le Bulletin officiel ecclésiastique publie les noms des prêtres tués ou morts par suite des violences exercées contre eux. Le premier a été Emilio Alguer, de la paroisse de Saint-Jacques las Oliveras. »

On lit dans la *Correspondance universelle* :

La dépêche suivante est arrivée au ministère de la guerre à Madrid :

« Nous sommes en mesure d'annoncer que, sur l'insistance de M. l'ambassadeur de France à Madrid, le vicomte de Bonald vient d'être enfin relâché par les autorités espagnoles. Il a été remis entre les mains du consul de France à Cadix, d'où il a pris l'engagement de se rendre en France. »

Le *Moniteur universel* publie les renseignements suivants sur la situation diplomatique de l'Espagne :

« Les organes officiels et officieux du gouvernement espagnol annoncent aujourd'hui que la tranquillité la plus complète règne dans la Péninsule, sur tous les points où elle n'est pas troublée par les partisans de la monarchie.

« Les divers cabinets européens ne paraissent pas ajouter une foi très-grande aux promesses rassurantes de M. Castelar, car on assure que la reconnaissance officielle de la République espagnole est indéfiniment ajournée.

« Cette décision crée aux représentants étrangers à Madrid, aussi bien qu'aux représentants espagnols en Europe, une situation des plus anormales. On croit que les diverses puissances vont autoriser leurs représentants à Madrid à prendre un congé, ce qui leur permettra, sans rappel apparent, de laisser l'expédition des affaires à de simples secrétaires.

« La majeure partie des agents espagnols à l'étranger sont démissionnaires, mais ils ne peuvent être remplacés, puisque la République n'est pas reconnue, et que partant elle ne pourrait changer les lettres de créances de ses représentants. C'est ainsi que MM. Moret à Londres, Olozaga à Paris, dont la démission est acceptée, attendent un suc-

cesseur que le gouvernement ne peut leur envoyer.

« Il est probable que, pour sortir de cette impasse, le gouvernement espagnol suivra l'exemple des autres puissances, et qu'il autorisera ses agents accrédités à prendre un congé, en attendant la venue de leur successeur. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

ASSASSINAT.

LE PENDANT DE L'AFFAIRE GAUTIER.

Voici les détails que nous pouvons donner sur le crime commis samedi dernier à Marcé, canton de Seiches, arrondissement de Baugé.

Un farinier, travaillant toute la semaine à un moulin de Mateflon, revenait chaque samedi passer le dimanche avec sa femme, demeurant dans le bourg même de Marcé.

Samedi dernier, à un kilomètre environ de Marcé, à peu de distance d'une ferme, et au moment où il passait un échelier, ce malheureux a reçu dans le bas-ventre, au-dessous des côtes, un coup de fusil à bout portant.

Il n'est pas mort, mais son état laisse peu d'espoir : on a extrait de la blessure une chevrotine et soixante grains de plomb.

L'assassin est un nommé Vidault, dit Castillon, âgé de dix-neuf ans et demi, domestique, demeurant au bourg de Marcé, et le crime aurait été commis de complicité avec la femme de la victime.

Depuis longtemps, Vidault avait des relations avec cette femme ; depuis longtemps aussi, elle l'aurait excité à assassiner son mari, lui disant : « Tu es trop lâche pour le tuer ; si tu le manques, je lui préparerai du poison quand il reviendra blessé ; » enfin, sous son inspiration, le fusil qui a servi au crime aurait été chargé depuis quinze jours.

C'est, on le voit, le pendant de l'assassinat commis à Broc par Gautier, sur la personne de Bruère ; les coupables sont arrêtés et la justice suivra son cours.

(*Journal de Maine-et-Loire.*)

Nous avons dit déjà qu'un décret du Président de la République, en date du 4^{er} mai, porte que les opérations des conseils de révision pour la formation de la classe 1872 commenceront le 3 juin prochain et se termineront le 2 août.

L'art. 2 du décret contient une disposition importante qu'il est utile de signaler. Les jeunes gens de la classe 1872 dont les frères appartiennent à la classe de 1867, seront admis au bénéfice de la dispense du service d'activité prévue par le paragraphe 4 de l'art. 17 de la loi de recrutement, à quelque époque qu'ils comparaissent devant le conseil de révision, s'ils établissent que leurs frères étaient présents sous les drapeaux antérieurement au 1^{er} juillet 1873.

Pour bien comprendre la portée de cette mesure, il faut considérer que les militaires de la classe 1867 étant libérables le 30 juin, il résulte de cette fixation que, sans une mesure exceptionnelle, leurs frères n'auraient pu être admis à bénéficier de la dispense du service que s'ils eussent été appelés à comparaître devant le conseil de révision antérieurement au 1^{er} juillet. Le gouvernement a voulu, avec raison, éviter les conséquences de cette inégalité entre les jeunes gens appartenant à une même classe.

C'est pour assurer ce résultat que le décret admet au bénéfice de la dispense les jeunes gens qui justifieront de la présence de leurs frères sous les drapeaux avant le 1^{er} juillet, alors même que ces militaires seraient ultérieurement passés dans la réserve.

On lit dans l'*Union libérale* d'hier :

« M. le général de Cissey, ministre de la guerre, est arrivé ce matin à Tours par l'express de minuit 46, et est descendu à l'hôtel de M. le général de division Bastoul.

« Il a été visiter ce matin notre Concours régional, accompagné de M. le général Bastoul, et a traversé, vers onze heures et demie, la rue Royale, en voiture, allant déjeuner chez M. Gouin, maire de Tours.

« Il doit assister ce soir au Carrousel donné à 4 heures par le 3^e dragons.

« On dit aussi, sans que nous puissions

l'affirmer, qu'il irait visiter le camp du Ru-chard. »

La Société Sainte-Cécile d'Angers, dirigée par M. Baumann, vient de remporter, au concours des Orphéons, à Tours, un magnifique succès.

CONCOURS, 1^{re} DIVISION.

Exécution. — Médaille d'or, décernée à l'unanimité.

Lecture à vue. — Médaille de vermeil.

Nous regrettons qu'aucune des musiques de notre ville n'ait pris part à ce concours.

La clémence de l'hiver, l'activité de la végétation, tout contribue à donner à la campagne cet aspect charmant qu'elle revêt au printemps. Avec les premières feuilles apparaissent les fleurs nouvelles sur lesquelles l'infâme papillon vient butiner. C'est à dessein que nous avons souligné le mot infâme.

Jusqu'ici, les poètes avaient chanté les amours de la fleur et du papillon. Ils en avaient fait le symbole du printemps, de l'inconstance, en un mot d'une foule de jolies choses ! Il chantaient le diapré, le nacré de ses ailes, son vol rapide et gracieux, ses transformations successives, chenille, chrysalide, papillon, que sais-je encore ! Nous trouvons le papillon une fort jolie bête ; la chrysalide nous laisse indifférent ; mais l'affreuse chenille nous voit prêt à la combattre partout et toujours dans le papillon qui la produit et qu'elle reproduit à son tour.

Oh ! la chenille ! elle fait le désespoir de l'horticulteur, tout comme de l'agriculteur ! Réséda, cinéraire, rosiers, etc., sont découpés, rongés de la belle façon, et cela en quelques heures ! Feuilles, fleurs, tiges, tout est brouté par l'affreuse bête qui nous donne le gracieux papillon.

Guerre à celui-ci pour détruire celle-là ; guerre à outrance aux papillons !

La chambre de commerce de Troyes vient d'adresser au ministère de l'agriculture et du commerce ses doléances au sujet de la loi sur les patentes. La chambre repousse, en principe, l'importance de la population d'une ville comme élément de classification des patentables. Son avis est que l'ensemble des moyens de production de chaque nature de commerce doit entrer dans la fixation de l'impôt. Elle fait, en outre, remarquer que depuis 1870 l'industrie paie d'énormes surtaxes, et que des quatre contributions une seule a été augmentée, c'est-à-dire celle des patentes.

La Bibliothèque de Saint-Vincent-de-Paul est transférée rue Basse-Saint-Pierre, 6.

Elle est ouverte le mardi et le samedi de chaque semaine, de 2 à 3 heures du soir.

Faits divers.

Pendant le cours de l'année 1872, 2,400 décès ont eu lieu dans l'arrondissement de Poitiers.

Dans ce nombre, 2,364 sont morts de maladie, 7 se sont suicidés, et 35 ont péri par suite d'accidents.

Voici le genre de mort auquel les suicidés ont eu recours :

- 2 se sont pendus,
- 3 se sont noyés,
- 1 s'est coupé la gorge,
- 1 s'est brûlé la cervelle.

Les causes qui ont porté ces malheureux à ces actes de désespoir peuvent se résumer ainsi :

- 1 était vivement pressé par ses créanciers,
- 2 étaient l'objet de poursuites judiciaires.
- 3 étaient en état d'aliénation mentale,
- 4 était en mauvaises affaires.

Les morts accidentelles ont été ainsi constatées :

- Noyés, 4 ;
- Ecrasés par des voitures, 6 ;
- Tués par des éboulements, 2 ;
- Tués par des moulins, 4 ;
- Tués par le chemin de fer, 2 ;
- Tombés d'échafaudage, 2 ;
- Brûlés, 5 ;
- Asphyxiés, 2 ;
- Victimes de l'abus des boissons, 7 ;
- Mort subite, 4.

D'après une tradition assez curieuse et à laquelle ajoutent foi les hommes les plus compétents en hippatrique, l'Angleterre ne possédait pas de chevaux dans l'antiquité ; les Normands y importèrent la race qui est devenue aujourd'hui, après avoir traversé toutes les modifications que les soins et l'éducation pouvaient y apporter, celle de ces beaux animaux dont les enfants du Royaume-Uni sont fiers à plus d'un titre.

Quant aux races du Nord, à ces petits poneys d'Écosse, des îles Shetland, des Orcades, et qu'on retrouve même en Islande, leur origine serait encore plus curieuse.

Aaroun-Al-Raschild, parmi les nombreux cadeaux qu'il envoya à Charlemagne sur plusieurs navires, lui avait également destiné quelques beaux coursiers de l'Yémen.

Ceux-ci ne devaient jamais débarquer en France ; poussés par des vents contraires, les bateaux qui les portaient allèrent s'échouer sur les côtes d'Écosse, et ces chevaux arabes devinrent la souche première des poneys des Highlands.

Depuis le temps de Charlemagne jusqu'à nos jours, cette race s'est singulièrement modifiée et rapetissée. Cependant, on retrouve encore parfaitement dans la tête, surtout dans le maxillaire inférieur, dans les crins abondants, les jambes nerveuses et infatigables des poneys, les principaux caractères du cheval arabe.

Le Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne possède en ce moment de nombreux et beaux petits poneys d'Islande, qui se sont même heureusement reproduits dans ses écuries ; un petit poulain microscopique y est né il y a deux jours ; il est difficile d'imaginer qu'un cheval puisse avoir des proportions si réduites : il n'est guère plus gros qu'un barbet ordinaire ; c'est un animal liliputien.

Dernières Nouvelles.

Le *Temps* assure que le ministre de l'intérieur vient de poser aux préfets les questions suivantes :

Quel est le système électoral préférable au point de vue conservateur républicain :

1^o Scrutin individuel par arrondissement ?

2^o Scrutin de liste actuel ?

3^o Système mixte, consistant dans un scrutin de liste unique pour les petits départements, et dans plusieurs scrutins de listes pour quelques grands départements fractionnés pour cet objet ?

4^o Division de tous les départements en plusieurs sections avec scrutin de liste sur trois ou quatre noms ?

Pour répondre à ces questions, MM. les préfets sont avertis qu'ils peuvent prendre pour base une Chambre de 500 membres et une deuxième de 250.

Les députés s'empressent déjà de rentrer, bien qu'une dizaine de jours nous séparent encore de l'ouverture des débats parlementaires. Demain, il y aura, assure-t-on, à l'issue de la séance de la commission de permanence, plusieurs réunions importantes. De part et d'autre, on sent le besoin de s'entendre.

Dans les groupes conservateurs, il paraît y avoir unanimité pour interpeller le gouvernement sur la politique générale intérieure ; et comme les radicaux veulent, de leur côté, mettre le gouvernement en demeure de se prononcer pour ou contre eux, il faut compter sur une explication décisive.

En attendant, les petites réunions se multiplient. Il y en a eu plusieurs samedi et mardi. L'une d'elles, où se trouvaient plusieurs membres du centre gauche, était fort animée.

Pour les articles non signés : P. GODRT.

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine :

Paris : dépouillement du scrutin à la mairie du boulevard Voltaire ; entrée du parc Monceaux sur l'avenue de la Reine-Hortense ; bois de Vincennes : vue de la route des Buttes ; évènements d'Espagne : Carlistes détenus dans la prison de San-Francisco, à Madrid ; Vienne : façade principale du palais de l'Exposition universelle ; fleuriste

Floréenne au moyen-âge; revue comique du mois, par Cham (douze gravures); Egypte: nouveau brise-lames dans le port d'Alexandrie. — Rébus, problème d'échecs.

On voit combien sont intéressantes et variées les gravures de l'Univers illustré qui est, à la fois, le plus grand et le moins cher des journaux illustrés paraissant en seize pages. Nous pouvons ajouter que la partie littéraire de cette magnifique publication est digne de sa partie artistique. Comme les années précédentes, l'Univers illustré s'est assuré la collaboration de M. A. Pontmartin pour le compte-rendu du Salon. Dans le prochain numéro, l'éminent critique commencera une série d'articles qui feront sensation dans le monde des arts. La vogue de l'Univers illustré s'accroît chaque jour, d'autant plus qu'il offre en ce moment une SPLENDEDE PRIME GRATUITE à ses abonnés. On trouvera au bureau de l'Univers illustré, 3, rue Auber, place de l'Opéra, des renseignements relatifs aux différentes primes sur lesquelles le public peut porter son choix.

Abonnements, pour Paris et les départements :

Un an : 24 fr. ; Six mois : 14 fr. ; Trois mois : 6 fr. — Le numéro de 16 pages : 35 c. — Par la poste : 40 c.

Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie},

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 13^e fascicule, CAR à CHA, est en vente.

AVIS

Les propriétaires de la BELLE JARDINIÈRE

2, rue du Pont-Neuf, 2, PARIS

ont l'honneur de rappeler à leur clientèle qu'un bureau spécial est organisé dans leurs Magasins en vue de répondre aux demandes chaque jour plus nombreuses qui leur sont faites de la province.

Il suffit d'adresser à la Maison de Paris quelques indications générales sur le genre et le prix des vêtements à fournir pour recevoir franco par retour du courrier des échantillons d'étoffes, une gravure de modes et une vignette indiquant la manière de prendre soi-même les mesures.

Vêtements tout faits et sur mesure pour Hommes et pour Enfants. Vêtements ecclésiastiques.

BONNETERIE, CORDONNERIE, CHAPELLERIE, CHEMISERIE, GANTERIE, CRAVATES, PARAPLUIES, COUVERTURES DE VOYAGE, ETC.

Seules Succursales en province : à Lyon, Marseille, Nantes et Angers Et à PARIS, place Clichy, au coin des rues de Clichy et d'Amsterdam.

AVIS IMPORTANT

Concernant les personnes atteintes de

TUMEURS.

Nous pensons être utiles à certains de nos lecteurs en leur désignant ici les principales affections chirurgicales traitées par le Docteur Ed. Darbez, à sa clinique spéciale, 44, rue de Turbigo, à Paris : Adénites (Ecrouelles), Adénomes du sein, Cancers, Squirrhés et Eucéphaloïdes du sein, Cancroïdes, Engorgements laiteux, Hémorrhoides, Hydarthrose, Hydrocèles, Kistes, Lipômes, Loupes, Polypes, Tumeurs blanches.

Le Dr Darbez reçoit à son cabinet, 44, rue de Turbigo, tous les jours, de 2 à 4 heures, excepté le samedi et le dimanche, ces deux jours étant absorbés par les voyages en province.

AVIS.

Nous recommandons aux nombreux visiteurs qui se rendront à Tours, à l'époque du concours, de visiter les magasins de Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie, Bronzes d'art et articles de fantaisie, de la maison P. POLTI et C^{ie}.

Cette maison qui, par son importance progressive, rivalise avec les premières de la capitale, a voulu, pour cette circonstance, augmenter encore ses nombreux assortiments.

Nous ne pouvons nous dispenser d'appeler spécialement l'attention sur son choix de parures de mariage, sa joaillerie en diamants et son horlogerie, dont la vente est traitée dans les meilleures conditions et avec les plus sérieuses garanties.

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Santé à tous par la douce Revalescière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffe-

ments, oppression, congestion, révoxe, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 69.718.

Ticheville (Orne), 30 mars.

Ayant pris de la Revalescière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydroptiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Common, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

Théâtre de Saumur.

DIRECTION DE M. HENRI CHANTILLY.

Dimanche 11 mai 1873,

LE COURRIER DE LYON

OU L'ATTAQUE DE LA MALLE-POSTE,

Drame historique en 5 actes et 7 tableaux, de MM. Moreau, Siraudin et Delacour.

Un mari dans du coton, comédie en 1 acte, de Lambert Thiboust.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 MAI 1873.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	54 30	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	780	»	2 50	C. gén. Transatlantique, j. juill.	290	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	78 15	»	15	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	625	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	466 25	»	2 50
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	Crédit Mobilier	405	»	7 50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	433 75	3 75	»
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	980	»	2 50	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	88 75	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	350	»	»				
— libéré	86 25	»	05	Est, jouissance nov.	495	1 25	»				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	209	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	830	2 50	»				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	387 50	2 50	»	Midi, jouissance juillet.	590	7 50	»				
— 1865, 4 %	436 25	1 25	»	Nord, jouissance juillet.	997 50	2 50	»				
— 1869, 3 % t. payé.	279	»	»	Orléans, jouissance octobre.	795	»	»				
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	248 50	1	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	506 25	»	»				
Banque de France, j. juillet.	4200	30	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	945	»	»				
Comptoir d'escompte, j. août.	545	»	3 75	Compagnie parisienne du Gaz.	671 25	1 25	»				
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	475	»	»	Société Immobilière, j. janv.	17	»	1				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	341 25	»	»								

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir,	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 09 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — soir, omnibus.	
4 — 44 — —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 31 s.

Etudes de M^{rs} LORIOLE DE BARNY, notaire à Angers, Et de M^{rs} TAUREAU, notaire à Doué-la-Fontaine.

A VENDRE LA TERRE DE PARCEILLAIS

Située commune de Lasse, canton de Noyant, arrondissement de Baugé, et par extension, sur les communes de Genneteil et de Pontigné.

D'une contenance totale de 439 hectares 93 ares 54 centiares, composée comme suit :

1 ^o Maison de maître, servitudes, jardins, prairies et terres labourables, composant la réserve, d'une contenance de.....	29 h. a. c.
2 ^o La métairie de la Rousselière, contenant	122 » »
3 ^o La métairie de la Patrizière, contenant..	52 25 50
4 ^o La métairie de Parcé, contenant.....	67 87 14
5 ^o La métairie de Poisieux, contenant..	90 03 80
6 ^o Et la métairie de Varennes, contenant..	78 77 10
Ensemble.	439 93 54

Cette propriété, d'un seul tenant, est située dans un excellent pays de chasse, traversée par plusieurs routes en très bon état et se trouve à quinze kilomètres des villes de Baugé et de La Flèche et à proximité du Lude et de Noyant.

S'adresser, pour visiter les lieux, au garde de la propriété, et, pour les renseignements et traiter, auxdits notaires. (211)

Etude de M^{rs} MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Située à Saumur, rue de Fenet, n° 97,

Joignant au nord la rue de Fenet, au levant Girault, au midi Gagneux et au couchant Drugeon.

S'adresser, pour traiter, à M^{rs} MÉHOUS, notaire. (212)

Etude de M^{rs} ROULLEAU, notaire à Fontevrault.

A VENDRE LA PROPRIÉTÉ DES PERRIÈRES-L'ABBESSE

Située à Fontevrault,

Comprenant maison de maître et servitudes, pelouses, pièces d'eau, terres, vignes et bois, contenant 57 hectares, traversée par deux routes, à dix kilomètres de Saumur, quatre kilomètres de Fontevrault et du chemin de fer de Saumur à Poitiers.

S'adresser audit notaire. (199)

A VENDRE OU A LOUER PETITE MAISON ET JARDIN

Agréablement situés,

Bornés au nord par l'enclos des frères de l'École chrétienne et au sud par le jardin de M^{rs} Martineau, et près du château d'eau projeté. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^{rs} LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M^{rs} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M^{rs} LAUMONIER, notaire. (106)

A CÉDER UNE MAISON DE COMMERCE

Rouennerie, Draperie, Toiles et Bonneterie,

Située dans le meilleur quartier de la ville.

Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

1^o UNE PORTION DE MAISON, rue Royale, avec ou sans magasin; 2^o UNE AUTRE PORTION DE MAISON, avec jardin, près le pont Napoléon.

S'adresser à M. E. MILLOCHEAU.

M^{rs} BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

Etude de M^{rs} MÉHOUS, notaire à Saumur.

A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean 1874,

UNE MAISON BOURGEOISE

Située à Saint-Lambert-des-Levées, près de la Mairie,

Composée d'un salon, salle à manger, cuisine, écurie, quatre chambres à coucher, cabinets et chambres de domestiques, écurie, remise et un jardin d'agrément au-devant de la maison.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter :

1^o A M. CADIEU, propriétaire à la Fresnaye, par Cléré (Indre-et-Loire); 2^o A M^{rs} MÉHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire. (213)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1874,

MAISON, rue d'Orléans, n° 31, occupée par M. Ragain, marchand de papiers.

S'adresser à M. MOLLET, rue de l'Hôtel-Dieu, 27, à Saumur. (205)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1873,

REMISE ET GRENIER

Situés place Saint-Nicolas, à Saumur.

S'adresser à M^{rs} GAULAY. (211)

ON DEMANDE UN EXPÉDITIONNAIRE pour le greffe du tribunal civil. (210)

A VENDRE D'OCCASION, BEAUX BILLARDS Avec leurs accessoires. S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

A VENDRE D'OCCASION, DEUX BONS CASIERS, de grands différents, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier. S'adresser au bureau du journal.

NOUVEAUTÉS.

MAISON GABORIT Rue Saint-Jean, 6. On demande un apprenti.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette colle, sans odeur, est employée à froid pour coller la porcelaine, le verre, le marbre, le bois, le liège, le carton, le papier, etc., etc. Elle est indispensable dans les ménages et dans les administrations.

50 c. et 1 fr. le flacon.

A Saumur, chez PAPIN-LEROY, épiciers, rue du Portail-Louis. (107)

Saumur, imp. de P. GODET.